

250°/Repère A/3m le 22/08/2018



300°/Repère C/3m le 21/08/2018



120°/Repère C/1m le 21/08/2018

²¹ La documentation photographique doit être la plus complète possible et contenir autant de pages que nécessaires.

- Intégrer sur cette page les photographies des repères d'altitude. Les repères seront photographiés dans leur environnement (plan large, pour être retrouvés) et seuls (plan rapproché, pour être identifiés avec certitude) ;
- renseigner les photos en désignant les repères par des flèches, le baptême du repère photographié est indiqué ;
- dater le cliché ; indiquer azimuth et distance par rapport au repère pour chaque cliché ;
- les sites des repères détruits ou non retrouvés sont intégrés à la documentation photographique ;
- si le feuillet est vide, écrire néant.